

AVERTISSEMENT SUR LE TOURISME CHIRURGICAL

Par le Docteur Christian Marinetti – <http://www.marinetti-esthetique.com/>

....sur la chirurgie esthétique au Maroc, sur la chirurgie esthétique en Tunisie, sur la chirurgie esthétique sous les tropiques....

Ne vous laissez pas « embobiner » par ces publicités enjôleuses sur les bienfaits de la chirurgie esthétique en Tunisie, de la chirurgie esthétique au Maroc ou ailleurs, et préférentiellement dans un lieu de vacances...

On vous vend du rêve car seul le rêve se vend bien...

On vous attire vous faisant croire qu'avant tout et principalement vous partez pour un voyage de plaisiret que dans le même temps et pour le même prix vous allez en plus vous embellir : le rêve !!

Tout cela pour vous masquer la réalité qui est en fait :

- que vous partez loin de chez vous, **pour une intervention chirurgicale bien réelle**, avec ses inconvénients, ses suites opératoires, ses risques, ses complications toujours possibles, sa nécessité de surveillance post opératoire, et une espérance de résultat esthétique bien précise
- que cette intervention va en plus être faite par un inconnu qui va vous découvrir quelques instants seulement avant l'intervention et ne vous verra plus après....
- que vous n'avez aucune garantie sur les titres et la formation du dit « chirurgien », même s'il dit avoir été formé en France...en un ou deux ans.. : En France depuis 2005 les chirurgiens sont tous obligatoirement qualifiés en Chirurgie Plastique Réparatrice et Esthétique (12ans de formation)...ce qui élimine bon nombre de charlatans. Par ailleurs, la Formation Médicale Continue c'est à dire la mise à jour permanente des connaissances est obligatoire et contrôlée.
- Que vous n'avez aucune garantie sur les titres et les compétences de l'anesthésiste qui va vous endormir, alors que en France ils sont tous obligatoirement qualifiés en Anesthésie réanimation.
- Que vous n'avez aucune garantie sur la sécurité et l'asepsie de l'endroit où vous allez être opérée au Maghreb ou ailleurs, alors qu'en France depuis 2005 la loi impose que la chirurgie esthétique soit réalisée uniquement dans de vraies cliniques ayant obtenu une conformité, sévèrement

contrôlées, présentant toute la sécurité possible (salle de réveil, protocoles précis de stérilisation des instruments, qualifications du personnel ...etc)

Si la Loi Française a ainsi pris les choses en mains c'est pour vous protéger, et c'est donc qu'il y en avait besoin, même en France ! ...alors pensez ailleurs ... !

Quel est le prix de la chirurgie esthétique au Maroc, de la chirurgie esthétique en Tunisie ... ? ...finalement pas tellement plus bas que la chirurgie esthétique faite très sérieusement en France, car le voyage et le séjour de rêve « vu à la télé » qui masque aux crédules la réalité de l'opération ne coûte en réalité pas grand-chose (surtout l'hiver !) ...regardez les prix des voyagistes...

Et puis comment est-il possible de profiter de ce voyage « offert » ?

. Profiter d'abord du séjour, puis se faire opérer à la fin et reprendre l'avion tout de suite après l'intervention ? : idiot et dangereux : pénibilité du voyage quand on vient d'être opéré , pas de surveillance post opératoire , pas de suivi , risque de phlébite post opératoire et d'embolie pulmonaire biens connus en prenant l'avion juste après une intervention...

. Alors ? Se faire opérer en arrivant et profiter du séjour après ? ... se baigner, marcher, jouer au golf, nager, avec une intervention récente, un pansement, des points ! ...encore plus idiot !

Et enfin après chirurgie esthétique en Tunisie, chirurgie esthétique au Maroc, ou ailleurs, qui, une fois que vous serez rentrée en France, va assurer votre surveillance, qui va assurer le diagnostic, le traitement et la prise en charge des complications précoces, secondaires ou tardives ? , qui va assurer la reprise des mauvais résultats esthétiques ? Et à quel prix ? En tout cas l'Assurance Maladie Française est claire sur ce point : elle refuse catégoriquement de supporter ces frais....**ils seront donc entièrement à votre charge** et sont incalculables !....il sera alors bien tard pour aller pleurer sur un plateau de télévision pour raconter votre mésaventure...

Donc , bien se dire qu' une intervention de chirurgie esthétique est un acte sérieux , minutieux , réclamant les plus grandes compétences, et une analyse parfaite de la situation et de vos désirs : un acte de chirurgie esthétique nécessite une consultation préalable à distance de

l'intervention ,et si besoin plusieurs , avec un vrai spécialiste , à qui vous pourrez bien expliquer ce que vous souhaitez ,qui vous donnera tous les renseignements afin que vous puissiez être bien informée sur ce qu'il est possible de faire et que vous puissiez bien y réfléchir , même si « vous y pensez depuis longtemps et que vous êtes tout à fait décidée » (en France un délai de réflexion de 15 jours minimum est imposé par la Loi). Un acte de chirurgie esthétique nécessite un environnement sécuritaire, une aseptie rigoureuse et un suivi post opératoire continu : la surveillance des suites de façon régulière est aussi importante que l'acte lui-même.

La chirurgie esthétique française est l'une des plus encadrée, des plus sûres et des meilleures du monde, et si j'ai pu vous convaincre à travers ces quelques lignes de ne pas tenter le diable de la chirurgie esthétique exotique, j'aurais fait œuvre salutaire et je serais satisfait, que vous soyez opérée en France par moi même ou par l'un de mes excellents confrères.